

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 3 (1975)
Heft: 1

Artikel: Décisions judiciaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sections de Bagnes et d'Hérémence ont commencé l'étude des noms locaux en patois. Enfin des films sont tournés sur des métiers ou des coutumes en voie de disparition. Ces différentes activités montrent bien le souci de tous sauvegarder ce qui était courant il y a quelques années chez nous.

M. Jean Follonier, président des écrivains valaisans, a apporté leur salut. Il a félicité les Amis du patois pour l'excellent travail accompli.

La rencontre annuelle des Amis du patois aura lieu le 8 novembre à Chermignon, la société locale fêtera à cette occasion les vingt ans de son existence. Les membres présents d'autre part, se sont déclarés d'accord de participer à la fin juillet prochain à la fête organisée à Vissoie par la section locale.

La collaboration avec l'"Ecole valaisanne" n'est que partie remise ; elle interviendra dès 1976.

P. Follonier

Décisions judiciaires

C'EST le privilège d'un juge de pouvoir changer d'avis. Un témoin se présente devant le tribunal, coiffé d'un bonnet tricoté. Le juge lui dit :

— Enlevez cela immédiatement. Vous êtes dans un tribunal.

L'homme s'exécute, découvrant ainsi une épaisse tignasse couverte de bigoudis. Le juge revient bien vite sur sa décision :

— Remettez votre bonnet!

J. R.

L'AN passé, une semaine avant la date imminente fixée pour le paiement de l'impôt sur le revenu, William Pugh, directeur de la banque du sang de Yakima, dans l'État de Washington, lança un appel aux donateurs de sang « en prévision, dit-il, de la brusque recrudescence des ulcères de l'estomac nécessitant une intervention chirurgicale que l'on observe régulièrement à cette époque ».

UPL.